

Fiscalité : des faits plutôt que des mythes

On entend régulièrement dire qu'il existe, en Suisse, une forte redistribution du «bas vers le haut» et que la concurrence fiscale ne bénéficie qu'aux entreprises et aux personnes disposant de hauts revenus.

Les chiffres sont très clairs : premièrement, les recettes fiscales aux niveaux fédéral, cantonal et communal ont enregistré une croissance nettement supérieure à celle de l'économie depuis 1970. Deuxièmement, les réformes fiscales mises en œuvre depuis 1990 ont allégé la charge fiscale de toutes les tranches de revenu. Proportionnellement, ce sont les bas revenus qui en ont le plus profité. La charge fiscale grevant le revenu a diminué dans une proportion supérieure à la moyenne pour les couples mariés avec enfants disposant de revenus modestes. Cela reste vrai après correction de l'inflation.

Le système fiscal suisse est très solidaire. L'État est majoritairement financé par les entreprises et les 20% de contribuables aux revenus les plus élevés. Et l'attrait international de notre place économique entraîne une progression sensible des recettes fiscales. Au cours de la dernière décennie, les contribuables aux revenus inférieurs ont bénéficié d'allègements dans une proportion supérieure à la moyenne, ce qu'il faut saluer. Cependant, il convient désormais de s'assurer que la place économique suisse reste attrayante pour les entreprises, en gardant à l'esprit aussi les pressions injustifiées de l'UE. Dans cette optique, la réforme de l'imposition des entreprises III apparaît prioritaire. Elle est nécessaire à plusieurs égards, surtout pour le maintien du substrat fiscal et des emplois en Suisse.